

**Vendredi 16 février : annonce
des résultats financiers
LA PREMIERE COUCHE !**

Baisse de l'intéressement aux résultats financiers

Malgré des résultats financiers en hausse...

| Résultats financiers | 2016 | 2017 | écart |
|----------------------------------|--------|---------------|-----------------|
| Chiffre d'Affaires (milliards €) | 51 243 | 58 770 | + 14,7 % |
| Marge Opérationnelle | 6,4 % | 6,8 % | + 6,2 % |
| Bénéfice net (milliards €) | 3,54 | 5,21 | + 47 % |
| Dividendes (milliards €) | 0,931 | 1,043 | + 12,7 % |

... une prime d'intéressement en baisse !

| Intéressement aux résultats financiers | 2017 | 2018 | écart |
|---|---------|---------------|----------|
| Bonus | 1000 € | 0 € | - 1000 € |
| Part uniforme | 300 € | 300 € | = |
| Part hiérarchisée (100 € salaire brut mensuel SS) | 97.20 € | 102.54 | + 5,4 % |

| Exemples | Brut annuel Sécurité Sociale | Intéressement 2017 (Net, CSG=8%) | Intéressement 2018 (Net, CSG=9,7%) | écart |
|----------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|---------------|
| APR 185 | 30 000 € | 3 430 € | 2 585 € | - 24 % |
| ETAM 305 | 40 000 € | 4 170 € | 3 357 € | - 19 % |
| Cadre 3A | 60 000 € | 5 660 € | 4 900 € | - 13 % |
| Cadre 3C | 120 000 € | 10 130 € | 9 530 € | - 6 % |

Outil de simulation de l'intéressement 2017/2018 disponible sur le site sudrenault.org

**Encore une fois, le fruit de notre travail ne nous
revient pas : Inacceptable !**

Certaines organisations syndicales sont moins efficaces en négociation qu'en communication, annonçant le montant de l'intéressement avant même l'annonce officielle et allant jusqu'à reprendre la propagande de la direction sur une hausse de l'intéressement... si on exclut le bonus de 1000 € de l'an dernier !

**Le bonus des actionnaires et des dirigeants ne s'est pas
arrêté avec le contrat 2016 ! Pour SUD, la direction doit
verser le bonus de 1000 € à tous les salariés cette année.**

Rassemblement à 13h30 dans le hall de la Ruche

**Lundi 19 février : annonce
des résultats NAO
LA DEUXIEME COUCHE !**

Des miettes pour les AGS et les AI

Résultat de la 2^{ème} réunion NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) du 19 février 2018 :

| mesures salariales 2018 | Augmentation Générale (AGS) | Augmentation Individuelle (AI) | Prime individuelle |
|-------------------------|-----------------------------|---|---|
| APR | 1 % Talon : 20 € | 1,2 % + 0,2 % ancienneté Bloc de compétence pour 20% des APR | Complément de carrière : 15 € ou 20 € ou 25 € pour 60% des APR |
| ETAM | 1 % Talon : 20 € | 1,2 % + 0,2 % ancienneté Plots : 1% 1.5% 2% - Coeff : 4% Prime ou AI pour 80 % des ETAM | 0 € ou 500 € ou 1000 € |
| Cadre | | ?? | |

→ La direction a remis des AGS aux ETAM (supprimées depuis 2013). Nous avons donc eu raison de ne pas abandonner cette revendication. **Mais le niveau des AGS est loin du compte et ne concerne toujours pas les Cadres.**

**Montrons notre mécontentement aujourd'hui à
13h30 dans le hall de la Ruche** (pendant nos 20 mn de pause)

Des actions ont lieu également aujourd'hui sur les sites Renault de Lardy, Cléon, Le Mans, Sandouville...

Le travail moins rémunéré que le capital

Alors que les actionnaires vont toucher **1,04 milliards d'euros de dividendes (+12.7 %** par rapport à l'an dernier), les salariés vont se répartir **164,1 millions d'euros d'intéressement** aux résultats financiers cette année, contre 183,4 millions l'an dernier (**-10,5 %**).

Afin de remettre plus de justice sociale dans l'entreprise, SUD revendique :

- 300 € par mois d'Augmentation Générale de Salaire (AGS) pour tous les salariés APR, ETAM et Cadres,
- **Une prime de 1000 € pour tous pour compenser la suppression du bonus d'intéressement**

300 euros d'AGS pour tous !

Cadres exclus des NAO : ça continue !

En 2017, constatant une nouvelle fois l'absence des Ingénieurs et Cadres lors des Négociations Annuelles Obligatoires, **le syndicat SUD Renault Guyancourt/Aubevoye a saisi le Tribunal de Grande Instance (TGI)**, pour qu'il fasse cesser ce « trouble manifestement illicite ».

Cette année, les cadres ont de nouveau été exclus des NAO.

Les mesures salariales pour les cadres ne sont toujours pas annoncées lors des NAO, comme c'est le cas pour les APR et les ETAM. La démarche de SUD auprès de la justice est toujours d'actualité !

Audience le 21 février 2018 à 14 h à la cour d'appel de Versailles